

PETITION

Aux Chambres fédérales et au Conseil fédéral

NON AUX AGROCARBURANTS

CAUSE DE FAMINE ET DE DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour des critères écologiques et sociaux d'autorisation des agrocarburants au niveau fédéral

Mesdames et Messieurs les Conseillers fédéraux,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national et du Conseil des Etats,

Les organisations et individus signataires de cette pétition vous demandent instamment d'édicter des critères sévères d'autorisation des agrocarburants, afin d'éviter les famines et la destruction de l'environnement causées par la production de ceux-ci.

Les agrocarburants ne sont pas une solution de remplacement pour l'essence et le diesel, lorsque leur production provoque directement ou indirectement l'expulsion des familles paysannes, la destruction des forêts tropicales, le renchérissement et la raréfaction des produits alimentaires. Les critères de défiscalisation des agrocarburants en vigueur en Suisse ne suffisent pas à empêcher ces conséquences dramatiques.

C'est pourquoi nous exigeons l'adoption de critères d'autorisation qui excluent par principe les agrocarburants problématiques d'un point de vue social et écologique. Les critères doivent inclure la sécurité alimentaire des pays producteurs, ainsi que les effets indirects sur le changement d'affectation des terres.

Tant que les nouveaux critères ne sont pas entrés en vigueur au niveau fédéral, les usines d'agrocarburants prévues en Suisse ne doivent pas être autorisées. Les projets à Bad Zurzach et à Delémont de production d'agrocarburants pour le marché suisse, à partir de jatropha du Mozambique et de canne à sucre du Brésil, mettent en danger l'environnement et la sécurité alimentaire de la population pauvre de ces deux pays.

Les carburants issus du biogaz et de déchets restent autorisés.

Nom	Prénom	Rue et numéro	Numéro postal et localité	Signature

La pétition peut être signée par toute personne, indépendamment de l'âge, de la nationalité ou du domicile. Pour plus d'informations et pour obtenir des listes supplémentaires, consulter www.petition-agrocarburants.ch (dès le 15 avril 2010).

Merci de renvoyer sans tarder les listes, même partiellement remplies, à SWISSAID, Lorystrasse 6a, 3000 Berne 5
Les signatures seront collectées jusqu'au 6 septembre 2010.

Quelques arguments en faveur de la pétition

Les carburants provenant de monocultures aggravent les crises alimentaires et les troubles sociaux.

Lorsque d'immenses surfaces agricoles sont utilisées pour la production de carburants, les terres fertiles destinées à la production de nourriture pour la population viennent à manquer. Les monocultures industrielles dédiées à la production d'énergie mènent à une impasse. Il y a violation du droit à l'alimentation. Des familles paysannes sont privées de leurs terres et la lutte contre la faim est perdue d'avance. Les troubles sociaux augmentent.

Les carburants provenant de monocultures menacent les forêts et la biodiversité.

Les zones de production d'agrocarburants s'étendent aussi dans les forêts tropicales, habitat essentiel pour d'innombrables espèces animales et végétales. Par leur grande influence sur les cycles globaux, les forêts tropicales sont indispensables à l'équilibre écologique de notre planète. Pour la production de carburants végétaux, on détruit massivement des forêts, soit directement pour cultiver des plantes énergétiques, soit indirectement en provoquant un déplacement de la production alimentaire vers des zones forestières (changement d'affectation des terres). Les populations locales ne disposent souvent pas des droits démocratiques et des institutions qui leur permettraient de défendre et de préserver leur espace vital et la biodiversité.

Les carburants provenant de monocultures aggravent la crise de l'eau.

Pour irriguer les monocultures destinées à la production d'agrocarburants, on puise sans limites dans les rivières et dans les réserves d'eau potable souterraines. Des cours d'eau entiers sont détournés. La production d'un litre de carburant provenant de monocultures nécessite jusqu'à 4000 litres d'eau. Cette ressource vitale doit être utilisée en priorité par la population, pour ses besoins en eau potable et pour l'irrigation des cultures vivrières. Aucune violation du droit à l'eau ne peut être tolérée.

Les carburants provenant de monocultures aggravent le dérèglement climatique.

Les agrocarburants ne permettent pas de remplacer les carburants fossiles. Ils retardent le recours à des alternatives véritablement respectueuses du climat. La destruction par le feu de forêts pour la culture d'agrocarburants provoque, en libérant des grandes quantités de CO₂, un bilan négatif et dégrade l'environnement. Les agrocarburants aggravent le bouleversement climatique et retardent la nécessaire reconversion aux énergies durables et renouvelables.

Les carburants provenant de monocultures aggravent la pauvreté.

Les familles de paysans pauvres des pays en voie de développement ne profitent en général pas des agrocarburants, qui sont destinés à l'exportation. Ils sont produits dans des monocultures industrielles par de grands propriétaires terriens. Les petits paysans sont souvent expropriés et chassés, pour que leurs terres puissent être exploitées pour la production d'agrocarburants. Le développement durable doit miser sur des technologies adaptées et profiter directement aux populations des pays en voie de développement.

